

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

# Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-montignies-kine@helha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PATHOLOGIE EN NEUROLOGIE							
Code	PAKN3B71KIN	Caractère	Obligatoire				
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	David LION (david.lion@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

# 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à fournir à l'étudiant les bases théoriques des pathologies neurologiques affectant tant le système nerveux central que périphérique afin que les étudiants ne se trouvent pas démunis face à la prise en charge des patients neurologiques.

## Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes

# Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable seul :

de mémoriser, connaître, décrire et différencier les différentes pathologies neurologiques affectant tant le système nerveux central que périphérique.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

# 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B71KINA Pathologie en neurologie 24 h / 2 C

#### Contenu

Syndrome pyramidal; syndrome cérébelleux et ataxique; syndrome extrapyramidal (maladie de Parkinson, mouvements anormaux); comas et traumatismes crâniens; accident vasculaire cérébral; hypertension intracrânienne; neuropsychologie; démences et état confusionnel; épilepsie; douleurs céphaliques et algies faciales; sclérose en plaques; maladies infectieuses; lésions de la moelle épinière; amyotrophies spinales progressives et maladies des motoneurones; maladies neuromusculaires; neuropathies; tumeurs cérébrales.

#### Démarches d'apprentissage

Vingt-quatre heures de cours théorique par utilisation du système multimédia et illustration de certaines vidéos. Etablissement de liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques. Explications complémentaires selon les demandes des étudiants. Questionnement aux étudiants pour favoriser la réflexion.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

### Sources et références

Cambier, J., Masson, M. et Dehen, H. (2004). Neurologie (Abrégés). Paris: Masson.

Danziger, N. et Alamowitch, S. (2003). Neurologie. Paris: Med-Line, Estem.

Wilkinson, IMS. (2002). Neurologie (En bref ...). Paris: de Boeck Université.

Association Française contre les Myopathies (AFM). (2010). Principales maladies neuromusculaires (Savoir et comprendre). Paris: AFM.

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les copies des présentations powerpoint du cours sont disponibles sur ConnectED. Le cours est également illustré de vidéos.

# 4. Modalités d'évaluation

# **Principe**

Examen écrit

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

# Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

# Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).